

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 25 (1933)
Heft: 2

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Revue syndicale suisse

ORGANE MENSUEL DE L'UNION SYNDICALE SUISSE

25^{me} année

Février 1933

N° 2

L'année de crise 1932.

Par *Max Weber*.

Que faut-il comprendre par le mot crise? A quoi la reconnaissions-nous et comment pouvons-nous juger de son intensité? Il est nécessaire de poser ces questions dès que l'on entame ce sujet. Car c'est suivant les points de vue desquels on juge la crise que l'on parviendra à des conclusions toutes différentes en ce qui concerne le cours qu'elle va suivre, son aggravation, son recul éventuel.

Au point de vue de la classe ouvrière, c'est avant tout le *chômage* qui est déterminant pour l'étendue de la crise. Celui qui détient des marchandises, le commerçant prendra peut-être le *mouvement des prix* comme mesure, le capitaliste, l'évaluation des valeurs. Cependant, les mouvements du chômage, des prix des marchandises et des courbes des actions suivent une ligne à peu près parallèle, mais avec des modifications temporaires. Ce sont les bourses des valeurs qui donnent le signal, les bourses des marchandises suivent, et pour finir c'est le marché du travail qui se modifie. Il en fut ainsi lors de crises précédentes, il en a été ainsi au début de celle que nous traversons actuellement, c'est pourquoi, naturellement sous toute réserve, il est permis de tirer des conclusions du cours suivi par les courbes en question, sur ce que sera la formation future de la situation économique.

Le banquier et le spéculateur des bourses diront que 1932 a tout à fait donné l'impression que la crise va cesser. Car c'est en mai et juin, lors du krach Kreuger, que furent notés les cours les plus bas et c'est à ce moment-là que la crise du crédit a atteint son point culminant. Depuis, il s'est plus ou moins produit une détente aussi bien dans le crédit international que national et la situation est envisagée avec beaucoup moins de pessimisme qu'il y a une année. Les marchés des marchandises n'en sont pas encore aussi loin. Les attaques de la spéculation des baisses ont cependant sensiblement diminué ces derniers temps. On a même tenté très souvent de provoquer une hausse. Mais, il ne faut pas